

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

État des infrastructures municipales au Québec Le BAC appuie l'Union des municipalités du Québec

Montréal, le 26 septembre 2012 – Le Bureau d'assurance du Canada (BAC) a pris connaissance, hier, des résultats de l'étude commandée par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) à Deloitte et E&B Data qui fait le constat sur la situation des infrastructures municipales au Québec. Le BAC appuie l'UMQ dans ses demandes aux deux paliers de gouvernement, et réitère l'urgence d'investir dans la réfection des infrastructures liées à l'eau.

Ce sondage, effectué auprès de municipalités qui représentent plus de la moitié de la population québécoise, révèle que l'investissement requis pour les infrastructures liées à l'eau (eaux usées et pluviales et aqueduc) serait de l'ordre de plus de 110 milliards \$.

Les nombreux refoulements d'égouts et bris d'aqueduc dont sont victimes les résidents des municipalités du Québec depuis plusieurs années préoccupent les assureurs. Il est mentionné dans le sondage que les municipalités constatent que 17 % des conduites d'évacuation des eaux usées présentent une dégradation notable ou accélérée, et 24 % une usure apparente, tandis que 35 % des conduites de distribution d'eau potable devraient être réhabilitées.

Plus de 50 % des coûts de réclamations en assurance habitation

Le BAC réitère le fait que les dommages causés par l'eau liés aux infrastructures municipales totalisaient en 2011 plus de 400 millions de \$, et ce, au Québec seulement. « C'est 50 cents sur chaque dollar en réclamation en assurance habitation qui sont payés pour les dommages causés par l'eau. Ce qui est plus problématique, c'est lorsque ces dommages deviennent récurrents », selon Johanne Lamanque, vice-présidente, Québec au BAC. Si rien n'est fait par les différents paliers de gouvernement, les assureurs sont inquiets des répercussions défavorables que cette situation pourrait avoir sur la disponibilité et la couverture des dommages causés par l'eau.

Le BAC rappelle qu'il a mis au point un outil d'évaluation des risques liés aux infrastructures qui permet aux municipalités de mesurer les probabilités de défaillance de leurs infrastructures pouvant se traduire en refoulements d'égouts. Il s'agit d'un projet pancanadien où près d'une dizaine de municipalités participent au projet pilote, dont London et Hamilton, Fredericton, Moncton et Bathurst, St-Jean de Terre-Neuve, Winnipeg et Coquitlam en Colombie-Britannique. Aucune municipalité québécoise n'a adhéré au projet à ce jour.

À propos du BAC

Le Bureau d'assurance du Canada est l'association sectorielle nationale qui représente les sociétés privées d'assurance habitation, automobile et entreprise du Canada. Ses sociétés membres représentent 90 % du marché de l'assurance de dommages au Canada. Il offre différents services aux

consommateurs afin de les informer et de les accompagner lors de la souscription de leurs assurances ou lors d'un sinistre.

– 30 –

Renseignements :

Julie Bellemare
Conseillère en affaires publiques
Tél. : 514-288-1563, poste 232
Cell.: 514-953-0828